

Anticiper la sÃ©cheresse : Emmanuelle Wargon a rÃ©uni le ComitÃ© national de l'eau

Dossier de la rÃ©daction de H2o
June 2020

Emmanuelle Wargon a rÃ©uni le 14 mai le ComitÃ© national de l'eau afin d'Ã©changer sur les principes Ã mettre en œuvre pour mieux anticiper les difficultÃ©s liÃ©es aux Ã©pisodes de sÃ©cheresse Ã venir. Cette rÃ©union a Ã©galement Ã©tÃ© l'occasion de faire le point sur les mesures prises dans le domaine de l'eau et de l'assainissement durant la crise sanitaire du COVID-19.

Les donnÃ©es mesurÃ©es au niveau national durant le mois d'avril - dÃ©bits des riviÃ¨res, recharge des nappes, humiditÃ© des sols, quantitÃ© de pluie tombÃ©e, ainsi que les prÃ©visions mÃ©tÃ©orologiques saisonniÃ¨res - ont permis d'identifier les zones de risques pour cet Ã©tÃ©. Les rÃ©gions Auvergne-RhÃ¢ne-Alpes, Bourgogne Franche-ComtÃ©, Grand-Est, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine pourraient plus particuliÃ rement connaÃ®tre des Ã©pisodes de sÃ©cheresse. Au-delÃ de ces zones prÃ©-identifiÃ©es, la secrÃ©taire d'Ã‰tat a rappelÃ© la nÃ©cessitÃ© de rester attentif dans tous les territoires afin d'Ã©viter des pÃ¢tes d'eau d'ici la fin de l'Ã©tÃ©, comme la France en a connu l'Ã©tÃ© dernier. Pour mÃ©moire, en 2019, treize dÃ©partements avaient subi des ruptures d'approvisionnement de longue durÃ©e (jusqu'Ã 100 jours en AriÃ¢ge ou en Haute-SaÃ«ne), sur des portions Ã©tendues de leur territoire (la moitiÃ© de la Creuse). Afin d'anticiper au mieux ces Ã©pisodes de sÃ©cheresses, les prÃ©fets rÃ©unissent actuellement leurs partenaires pour prendre les premiÃ res mesures d'anticipation lorsqu'elles sont nÃ©cessaires. Emmanuelle Wargon a Ã©galement appellÃ© Ã amÃ©liorer les points de faiblesses identifiÃ©s l'an dernier dans dispositif de gestion de crise par un rÃ©cent rapport du Conseil gÃ©nÃ©ral de l'environnement et du dÃ©veloppement durable (CGEDD). Une instruction technique va ainsi demander prochainement aux prÃ©fets Ã prendre de nouvelles dispositions pour anticiper davantage et amÃ©liorer la gestion de crise. Cette instruction vise : le renforcement de la coordination interdÃ©partementale ; l'harmonisation des mesures de restrictions des usages de l'eau ; les actions Ã mener pour Ã©viter toute dÃ©faillance d'approvisionnement en eau potable. Pour Ãªtre plus efficace dans l'anticipation et la gestion de crise, il est demandÃ© aux prÃ©fets de mieux harmoniser les mesures de restriction des usages de l'eau Ã l'Ã©chelle des bassins hydrographiques, en veillant Ã utiliser des seuils cohÃ©rents de dÃ©clenchement des mesures. Ils devront Ã©galement renforcer l'utilisation des donnÃ©es disponibles sur la ressource en eau, les prÃ©visions et celles provenant des gestionnaires des rÃ©seaux d'eau potable. En outre, pour garantir l'usage prioritaire en eau potable et Ã©viter tout risque de rupture d'approvisionnement sur le territoire, le gouvernement demande que les impacts du changement climatique soient pris en compte dans le volet "eau potable" des plans ORSEC. Les prÃ©fets sont Ã©galement appellÃ©s Ã mobiliser l'ingÃ©nierie technique et financiÃ re de l'Ã‰tat en lien avec les agences de l'eau afin d'accompagner les collectivitÃ©s territoriales qui auraient besoin de recourir Ã des travaux d'interconnexion ou de rÃ©sorption de fuite. Enfin, un service numÃ©rique d'information sur les restrictions d'usage sera dÃ©veloppÃ© afin de faire connaÃ®tre plus simplement et rapidement au grand public la situation de dÃ©ficit et les mesures Ã respecter.

Environnement France

Â

Â Â